Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine

de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: 12 (1997)

Heft: 30: Campagne nationale : "Halte à la violence conjugale"

Artikel: Solidarité femmes région biennoise : maison d'accueil pour les femmes

victimes de violence conjugale et leurs enfants

Autor: Magnin, Claire / Sauter, Catherine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-595660

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFORM'ELLES

Solidarité Femmes région biennoise:

Maison d'accueil pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants

L'institution, créée grâce à la mobilisation des femmes de la région biennoise, s'est ouverte en février 1993. Elle est subventionnée par le canton de Berne, mais entièrement gérée et dirigée par les femmes de l'association et l'équipe des collaboratrices de terrain. Elle a été reconnue comme centre cantonal LAVI pour les femmes victimes de violence conjugale.

La maison offre 12 lits à des femmes menacées et à leurs enfants. Son adresse est secrète. Un centre de consultations public permet aux femmes concernées de prendre contact.

Le concept de travail s'inspire du féminisme, se base sur le postulat que la violence conjugale est avant tout un phénomène lié aux inégalités entre hommes et femmes et à la volonté de contrôle des hommes sur les femmes. Ainsi, la violence n'est pas une perte de contrôle, mais au contraire une stratégie consciente et méthodique pour obliger l'autre à se conformer à ses désirs.

C'est pourquoi la vie quotidienne dans la maison d'accueil est organisée de manière à permettre aux femmes hébergées de reconquérir leur autonomie et leur pouvoir de décision. Sorties de leur isolement antérieur, elles ont la possibilité de nouer des liens de solidarité avec les autres femmes, dans un climat de sécurité. Les tâches de la vie quotidienne sont prises en charge par les résidentes elles-mêmes (courses, repas, nettoyages, garde des enfants, etc.). Avec le soutien des collaboratrices, dans un cadre et à des moments bien déterminés, elles apprennent à gérer elles-mêmes les conflits qui surgissent inévitablement dans un groupe souvent multiculturel.

Les enfants sont considérés, eux aussi, comme des personnes à part entière et des activités leur sont proposées, d'une part en groupe, d'autre part avec leur mère, afin de consolider les liens mère-enfant.

Le travail auprès des femmes est axé vers la reconnaissance de la violence vécue, de ses mécanismes et des phénomènes d'emprise dont il faut se libérer pour retrouver autonomie et plaisir de vivre. Des ateliers de travail corporel, des entretiens réguliers et un suivi après le séjour sont proposés et permettent d'accompagner les femmes dans ce processus. Pour assumer ces tâches, l'institution compte 5 collaboratrices à 60 %, qui se partagent également la gestion administrative de l'institution, l'animation, les contacts avec les services extérieurs et le travail d'information du public. Autant dire que les collaboratrices doivent être au bénéfice d'une formation professionnelle pointue et se former au travail spécifique avec des victimes de violence. Le travail auprès des femmes maltraitées étant très éprouvant, elles bénéficient d'une supervision régulière.

Il est essentiel qu'une confiance profonde existe entre la femme et la collaboratrice qui l'accompagne. Pour qu'une telle confiance puisse s'installer, il est primordial que la personne de référence ait la conviction absolue, enracinée en elle, que la violence ne se justifie jamais et que les victimes ont avant tout besoin de justice. C'est pourquoi les collaboratrices de terrain prennent toujours le parti de la femme, travaillent dans la transparence et la loyauté envers elle, et n'entrent jamais en contact avec les auteurs de violence.

Trop longtemps, les femmes ont été stigmatisées pour la violence de leur conjoint et rendues responsables de ce qui leur était fait. Aujourd'hui, le besoin de réponses sociales globales, que ce soit au niveau juridique, politique, social ou médical, se fait pressant. La violence dans la famille ne doit plus être banalisée, les victimes ont un droit fondamental à la protection de la société et les auteurs de violence, qui sont les fauteurs, doivent être appelés à rendre compte de leurs actes et à en supporter les conséquences.

Pour Solidarité femmes région biennoise:

Claire Magnin, équipe de terrain

